



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDAT(E)S AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis plus de 50 ans, l'ASPONA intervient auprès des administrations ou de la justice, et mobilise ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, les mobilités douces, la réduction du bruit, la qualité de l'eau et de l'air, etc.

Comme elle l'a fait en 2014 et 2020 (<http://aspona.org/Elections2020.htm>), elle interroge ce printemps les candidat(e)s aux élections municipales dans les 9 communes qu'elle suit : *Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès, Sospel, La Turbie* pour connaître leurs projets. Elle publiera toutes les réponses reçues sur son site. A toutes fins utiles, elle a déjà collecté des données statistiques comparables (INSEE) sur certaines évolutions depuis 2011 (<http://aspona.org/Elections2026.htm>).

Prénom et nom : Valentin LOPEZ

Commune : LA TURBIE

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – Limitier le réchauffement climatique en zone dense et supprimer les puits de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...), et lutter contre les pollutions lumineuses ?

Reprise et chiffrage d'un projet datant de la construction des villas Augusta : récupération des eaux de source drainées et détournées au pied des murs de fondation pour créer un (voire deux) îlot(s) de fraîcheur avec fontaine(s) d'agrément dans le centre du village.

La Turbie bénéficie d'un microclimat qui abaisse la température de quelques degrés par rapport au littoral.

Ajout d'un préau à l'école demandé depuis des années pour l'une des cours qui n'en possède pas.

Ajout de quelques climatiseurs si nécessaire, l'école étant déjà équipée pour les pics de chaleur.

Réflexion pour la création future d'une nouvelle école plus sécurisée du point de vue de ses entrées et à l'équilibre énergétique.

Lutter contre les pollutions lumineuses et la protection du ciel nocturne. Pédagogie et actions seront entreprises dans l'atténuation des éclairages et extinction nocturne programmées.

2 – Réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et rénovation des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, ...) / Encourager la production d'énergies renouvelables (solaire, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation ?

Finalisation de la révision du PLU (engagée depuis 2016) et prise en compte de la mobilité douce (vélo, trottoir).

Poursuite du déploiement avec le SITCOM de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Association régie par la loi du 1-7-1901 (site Internet : www.aspona.org – contact : info@aspona.org)

Optimisation des horaires de bus et bus à la demande sur le périmètre de La Turbie.

Mutualisation de la navette avec le SIVOM de Villefranche, après accord de leur part, pour pouvoir véhiculer nos anciens, le weekend, vers des activités de plein air et/ou culturelles.

Création d'une réserve citoyenne, bénévole, qui pourrait utiliser les véhicules de la mairie, et combiner leurs propres déplacements pour emmener nos anciens à des rendez-vous médicaux ou autres, faire des courses, en dehors des horaires de bus habituels.

Projet Tête de Chien, création d'une crèche, pôle important de notre projet de mandat, et maison de la culture/visiteur (crèche et maison de la culture envisagées à l'équilibre énergétique).

Objectif de travail avec ABF pour encourager l'intégration du solaire dès la conception des nouveaux bâtis.

3 – Sécuriser et promouvoir les mobilités douces (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) par des aménagements adaptés (pistes cyclables) et des limitations d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé publique ?

Pôles importants de notre programme :

- *Régulation du stationnement de façon à minimiser le temps de recherche de places, à permettre aux habitants des quartier de venir faire leurs courses avec accès facilité aux commerces & pharmacie/restaurants en trouvant aisément du stationnement, de façon à sécuriser la dépose des enfants à l'école. Bénéfice environnemental en évitant les véhicules qui tournent en rond inutilement dans le centre du village.*
- *Limitation des vitesses et sécurisation du village et de ses quartiers. Réfection des trottoirs devenus dangereux par leur état de surface, passages piétons (certains sont à éliminer), tous sont à refaire avec de la signalisation et du mobilier plus adapté, leur raccord avec la chaussée n'est pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Prise en compte par ailleurs de la loi d'orientation des mobilités : retirer toute place de stationnement automobile à moins de 5 mètres d'un passage piéton (cela concerne au moins deux endroits à La Turbie).*
- *Révision en cours du PLU qui intégrera dans le renouvellement urbain la planification nécessaire pour la circulation piétonne, la mobilité réduite et un parcours vélo dédié par exemple ...*

4 – Valoriser et préserver les vallons qui sont une richesse pour notre biodiversité et veiller ainsi à la réduction des risques géologiques de glissement de terrains ou d'inondations, dans un but de sécurité pour la population ?

La gestion des eaux de pluie et de leur ruissèlement est un sujet d'attention pour La Turbie, ainsi que celui des glissements de terrain.

5 – Accroître l'autosuffisance alimentaire de la commune, préserver le foncier agricole (garantir le zéro artificialisation nette, ...) et assurer un approvisionnement local et bio dans la restauration collective (cantines scolaires, ...) ?

- *Préservation du massif de la Tête de Chien et des espaces remarquables identifiés dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (massif Forna, Mont Bataille, Carrière Romaine).*
- *Poursuite des jardins partagés, et jardin horticole de l'école.*
- *Plantation de fruitiers là où possibilité de créer un verger associatif, restauration d'une oliveraie existante.*

6 – En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF, que comptez-vous faire pour préserver la ressource en eau (approvisionnement, distribution, maîtrise de la consommation, piscines, solutions fondées sur la nature) ?

Nous nous intéressons, sur le sujet de l'eau, à l'ensemble du territoire de la CARF et de la Métropole niçoise (La Roya et de l'autre côté la Vésubie sont nos approvisionnements en eau potable). Nous approfondirons nos connaissances sur ce sujet de manière à faire de la pédagogie dans le village et à prendre des initiatives.

Un projet passé à reprendre est celui de la récupération de l'eau de la source du Faïssé situé à St. Martin de Peille et qui servait dans le passé à alimenter en eau la fontaine de La Turbie.

Visites guidées en perspective dans le but de transmettre des connaissances sur la géomorphologie et le fonctionnement de notre massif karstique.

7 - Plus précisément, pour la commune de LA TURBIE, que prévoyez-vous pour :

Le projet de centre de performance cycliste sur la Tête de Chien ?

Arrêter le projet de complexe hôtelier inadapté sur le site de la Tête de Chien.

L'intérêt économique et environnemental est au cœur des enjeux sur ce massif remarquable. Nous prévoyons :

- *La création d'une crèche pour l'attractivité et le dynamisme du village,*
- *L'accueil d'un tourisme familial pour la transmission de valeurs et de connaissances,*
- *Des échanges avec les communes voisines, visites quotidiennes de scolaire, mise à disposition d'un espace culturel,*
- *La remise en l'état de l'une des casernes historiques,*
- *La renaturation en lieu de deux des bâtiments des ex-maisons de France-Télécom.*